



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les données d'orientation et d'affectation dans l'académie de Lyon

2021 / 2022

Table des matières

Introduction.....	2
Indicateurs présentés dans ce document.....	3
Glossaire.....	3
L'orientation en fin de troisième	4
L'orientation en fin de troisième générale – évolution.....	4
L'orientation en fin de troisième générale – par département.....	5
L'orientation des filles et des garçons	5
L'orientation en fin de troisième prépa-métiers	6
L'orientation en fin de troisième SEGPA.....	7
L'orientation en fin de seconde générale et technologique.....	9
L'orientation en fin de seconde générale et technologique – évolution	9
L'orientation en fin de seconde générale et technologique – par département.....	10
L'orientation des filles et des garçons	11
Les demandes d'enseignements de spécialité en fin de seconde générale et technologique	11
L'affectation à l'issue du collège.....	12
Entrée en seconde générale et technologique (vue d'ensemble).....	12
Focus sur les enseignements contingentés.....	13
Création, culture design et arts du cirque.....	13
Entrée en S2TMD, STHR.....	13
L'affectation en section internationale, ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC	14
Entrée en voie professionnelle : seconde professionnelle et première année de CAP (vue d'ensemble)	14
Entrée en CAP (établissements publics).....	15
Entrée en seconde professionnelle (établissements publics).....	16
Les vœux d'apprentissage dans Affelnet lycée	17
Mixité de genre : l'affectation des filles et des garçons.....	18
Mixité sociale : part d'élèves boursiers parmi les admis	19
L'affectation en première technologique.....	19
Par département.....	20

Introduction

La campagne d'affectation en lycée 2022 fait suite à deux années scolaires marquées par la crise sanitaire. La mise à disposition des services en ligne orientation et affectation se poursuit, permettant aux familles qui le souhaitent de formuler leurs intentions d'orientation et leurs vœux d'affectation sur internet.

Au palier troisième, cette campagne est marquée par une hausse des candidats vœu 1 vers la voie professionnelle tandis qu'ils diminuent vers la seconde générale et technologique dans Affelnet lycée. Ces candidatures correspondent aux tendances d'orientation puisqu'on note une hausse des décisions d'orientation vers la voie professionnelle chez les élèves de troisième générale. A noter que les effectifs d'élèves de troisième étaient en légère diminution en septembre 2021 par rapport à la rentrée

précédente.

Dans le cadre de la valorisation de la voie professionnelle, les dernières familles de métiers ont été mises en place entre les rentrées 2019 et 2021 et donc intégrées à Affelnet lycée. Le catalogue national de l'apprentissage s'est déployé sous l'impulsion de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, rendant l'offre de formation plus visible pour les usagers.

Au palier seconde, les décisions d'orientation en première générale sont en diminution par rapport à 2021, tandis qu'elles augmentent en faveur de la voie technologique. La série STD2A a été intégrée à Affelnet lycée afin d'harmoniser les procédures d'affectation des élèves entre les différentes séries technologiques. La série STMG demeure la série la plus demandée au sein de la voie technologique, les séries STI2D et ST2S ou encore STD2A restent marquées par une orientation sexuée ancrée. Un plan national de valorisation de la voie technologique, décliné au niveau académique, est développé depuis 2021. Deux séminaires ont déjà été organisés sur ce sujet.

Indicateurs présentés dans ce document

Taux de satisfaction = nombre d'admis sur leur vœu 1 / candidats vœu 1. Les candidats ayant la possibilité de hiérarchiser leurs vœux dans Affelnet, ce taux permet de mesurer la part des candidats admis sur leur vœu 1, c'est-à-dire sur le vœu qu'ils souhaitaient en priorité.

Taux d'attractivité = nombre de candidats tous vœux / capacités d'accueil. Cet indicateur permet de d'évaluer la tension existant entre les demandes des candidats et les places offertes dans une formation donnée.

Taux de pression = nombre de candidats vœu 1 / capacités d'accueil. Il met en rapport le nombre de vœux de rang 1 et les capacités d'accueil. Un taux de pression supérieur à 1 signifie que la formation donnée ne pourra pas accueillir tous les candidats l'ayant demandé en vœu1.

Taux d'admission dans une voie d'orientation = nombre d'admis dans une voie d'orientation ayant fait un vœu 1 dans cette voie d'orientation / nombre de candidat vœu 1 dans cette voie d'orientation. Ce taux permet de connaître la part de candidats admis dans la même voie d'orientation que celle de leur vœu 1. *Exemple de taux d'admission en seconde générale et technologique : Parmi les candidats ayant fait un vœu 1 en seconde GT, combien sont admis en seconde GT, quel que soit le rang du vœu d'admission.*

Glossaire

ABIBAC : Les sections Abibac permettent aux élèves français et allemands de préparer à la fois le baccalauréat et la Allgemeine Hochschulreife allemande (Abitur) à partir de la classe de seconde de la voie générale en France et de la Gymnasiale Oberstufe en Allemagne

BACHIBAC : Le Bachibac est un dispositif menant à un examen de fin d'études secondaires binational qui aboutit à une double délivrance du baccalauréat et du Bachillerato. Il a été créé par l'accord signé le 10 janvier 2008 par les ministres français et espagnol en charge de l'Éducation.

BO PIAD : Business Object. Outil d'informatique décisionnelle mis à disposition par le Pôle Informatique d'Aide à la Décision du Ministère de l'Éducation nationale (outil statistique)

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

ESABAC : L'Esabac est un examen de fin d'études secondaires binational qui aboutit à une double délivrance du baccalauréat et de l'Esame di Stato. Il a été créé par le protocole signé le 17 juillet 2007

entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République italienne.

GT : générale et technologique

LLCE : langues, littératures et cultures étrangères

Prépa-métiers : La classe de 3e « prépa-métiers », s'adresse tout particulièrement à des élèves volontaires qui souhaitent découvrir puis explorer plusieurs métiers pour construire leur projet d'orientation vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage

REP (et REP +) : Réseau d'Education Prioritaire. La politique d'éducation prioritaire répond aux objectifs du Code de l'éducation de contribution à l'égalité des chances et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative. Deux types de réseaux ont été identifiés : les REP+ qui concernent les quartiers ou les secteurs isolés connaissant les plus grandes concentrations de difficultés sociales ayant des incidences fortes sur la réussite scolaire et les REP plus mixtes socialement mais rencontrant des difficultés sociales plus significatives que celles des collèges et écoles situés hors de l'éducation prioritaire.

SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté

Séries technologiques :

STI2D : série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STD2A : série sciences et technologies du design et des arts appliqués

STMG : série sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S : série sciences et technologies de la santé et du social

STL : série sciences et technologies de laboratoire

STAV : série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

STHR : série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

S2TMD : série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

L'orientation en fin de troisième

Les données présentées ci-dessous sont issues du module SIECLE orientation.

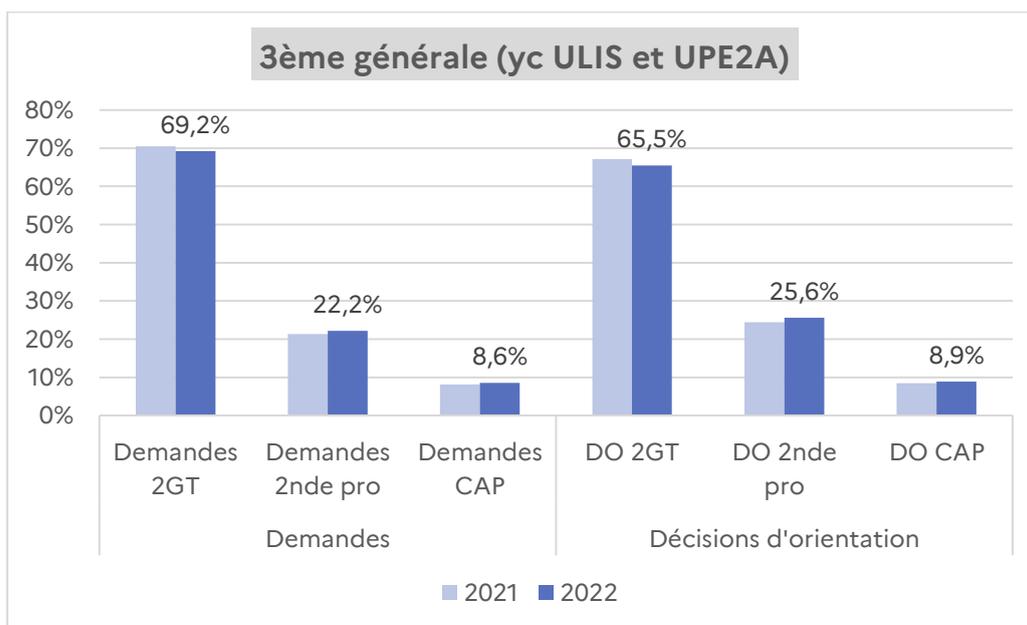
Dans les établissements publics de l'Education Nationale, 92% des élèves disposaient d'une demande d'orientation saisie sur le module orientation et 84% des élèves disposaient d'une décision d'orientation saisie sur le module orientation (*taux calculé le 20 juin 2022, les données sont susceptibles d'évolution après cette date*).

L'orientation en fin de troisième générale – évolution

Les demandes d'orientation en faveur de la seconde générale et technologique diminuent de 1,3 point par rapport aux demandes en 2021. En 2022, les décisions d'orientation en faveur de la seconde générale et technologique s'élèvent à 65,5%, soit 1,6 point de moins qu'en 2021. Le passage en seconde générale et technologique n'est pas nécessairement accordé, puisque les décisions d'orientation vers la seconde générale et technologique sont inférieures aux demandes des familles. Si cet écart s'observe également à l'échelle de la France, il est plus prononcé dans l'académie qu'au niveau national (3,7 points contre 1,3 point). Toutefois, cet écart diminue avec le temps car il s'élevait à 4,7 points en 2019.

Dans la voie professionnelle, les décisions d'orientation augmentent, davantage en faveur de la seconde professionnelle (+ 1,2 point) que du CAP (+ 0,4 point).

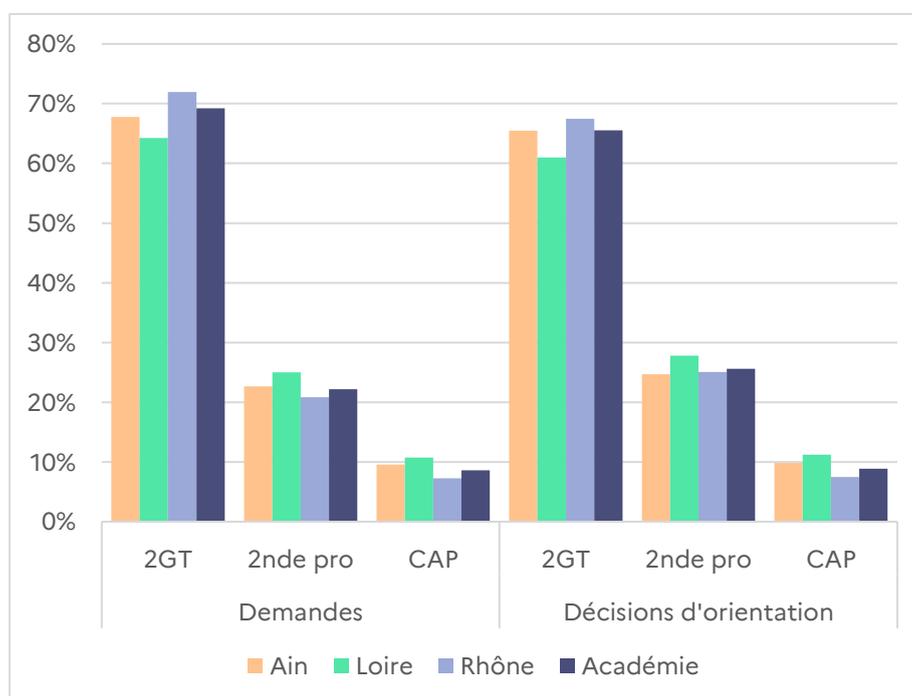
A l'échelle de la France, le taux de décisions d'orientation vers la seconde générale et technologique est de 65,2%, ce qui est similaire à celui de l'académie.



Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

L'orientation en fin de troisième générale – par département

Le département de la Loire connaît un taux d'orientation vers la seconde générale et technologique plus faible que les deux autres départements. A l'inverse, l'orientation en voie professionnelle y est plus élevée.



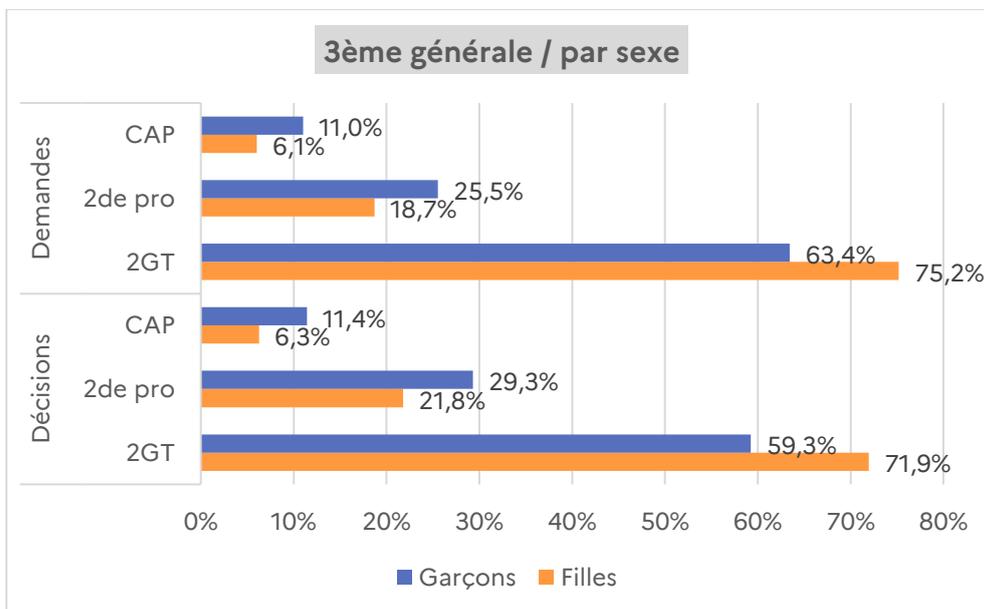
Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

L'orientation des filles et des garçons

Les filles demandent davantage la seconde générale et technologique que les garçons (+ 11,8 points). Les décisions prises par le chef d'établissement maintiennent cet écart (voire l'accroissent) puisque les décisions d'orientation sont également supérieures chez les filles que les garçons (+12,7 points).

Dans la voie professionnelle, les filles demandent plus souvent une orientation vers la seconde

professionnelle que vers un CAP. La hausse des demandes d'orientation en voie professionnelle observée cette année est essentiellement imputable aux demandes des filles. Cette tendance s'observe également chez les élèves inscrits en 3ème prépa-métiers ou 3ème SEGPA.

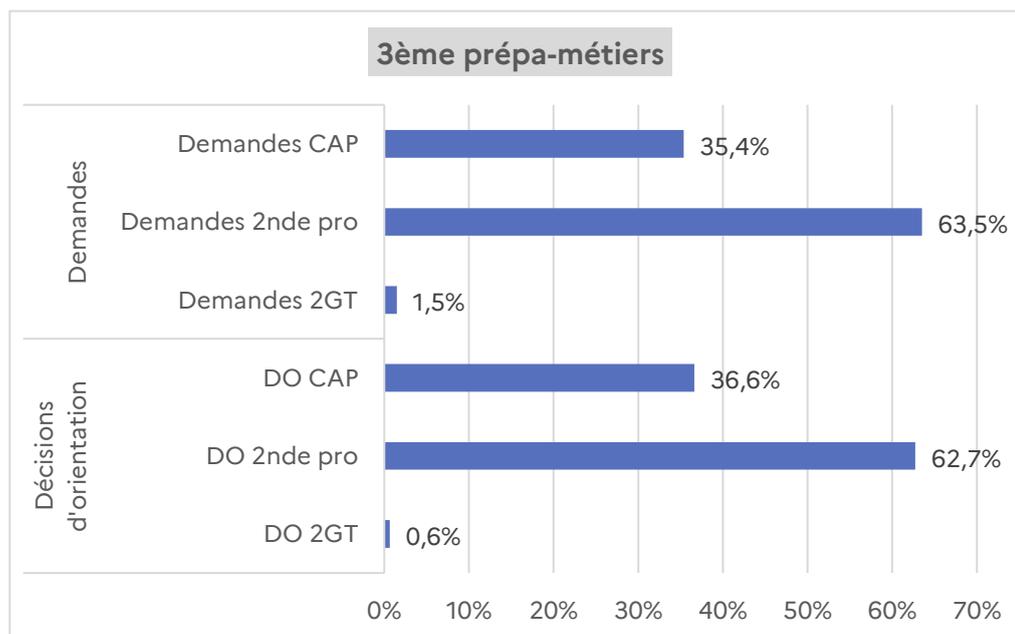


Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

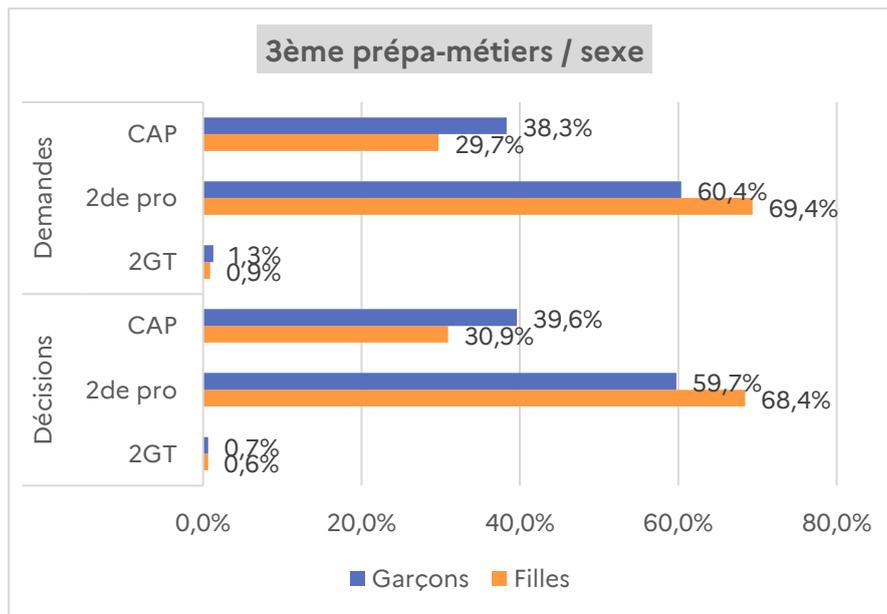
L'orientation en fin de troisième prépa-métiers

En fin de troisième prépa-métiers, les demandes comme les décisions d'orientation concernent majoritairement la seconde professionnelle, avec toutefois une hausse des demandes d'orientation en CAP. On note que les filles demandent davantage la seconde professionnelle que les garçons (+ 9 points).

Pour rappel, les candidats de troisième prépa-métiers bénéficient d'un bonus lors de l'affectation vers la voie professionnelle.



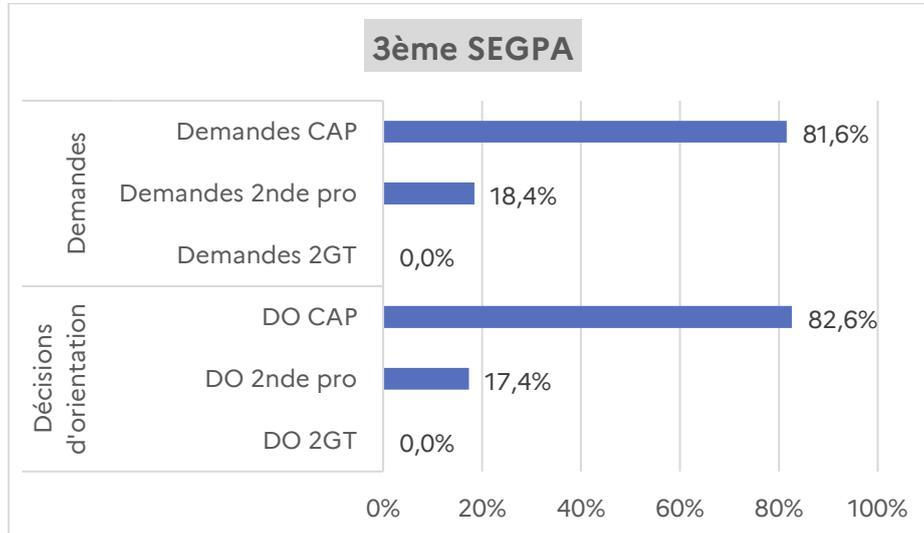
Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD



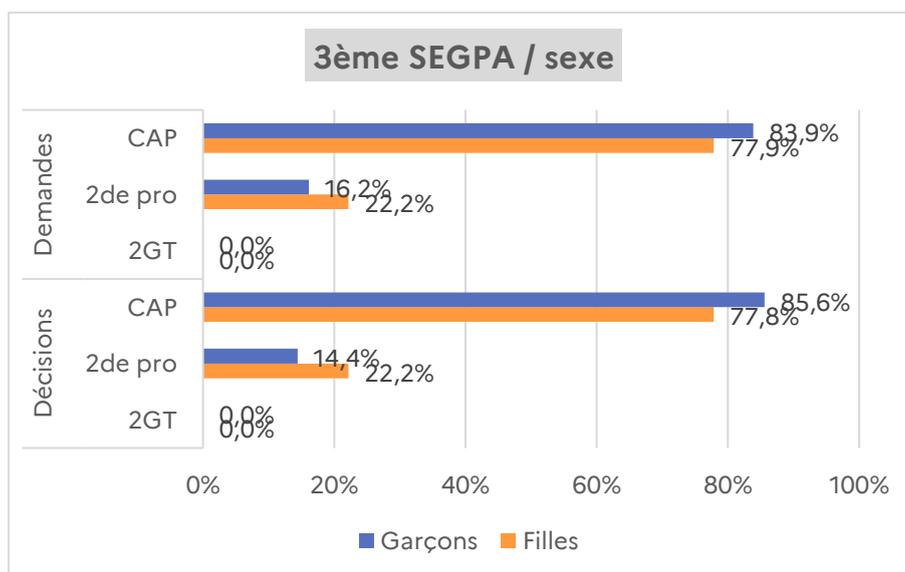
Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

L'orientation en fin de troisième SEGPA

Après la troisième SEGPA, les élèves bénéficient d'un bonus à l'affectation vers un nombre important de CAP dans les établissements publics. En termes d'orientation, on observe donc majoritairement des décisions d'orientation dans cette voie. Pourtant, il est à noter que les décisions d'orientation en faveur de la seconde professionnelle s'élèvent à 17,4%.



Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD



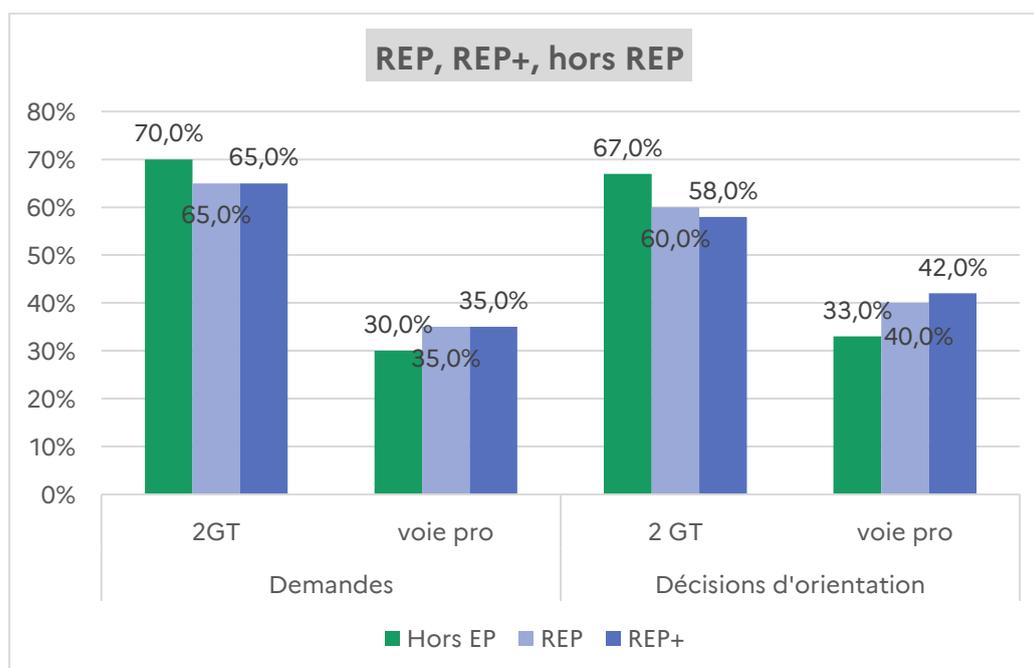
Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

Pour rappel, les candidats de troisième SEGPA bénéficient d'un bonus vers les CAP prioritaires lors de l'affectation.

L'orientation dans les établissements classés REP et REP +

Les familles des élèves scolarisés dans les établissements classés REP et REP+ demandent moins le passage en seconde générale et technologique que les familles des établissements non classés en éducation prioritaire (- 5 points).

Les écarts se creusent concernant les décisions d'orientation ; on note ainsi que l'orientation en voie générale et technologique est bien inférieure à celle des établissements hors éducation prioritaire : - 7 points dans les établissements REP et - 9 points dans les établissements REP +.

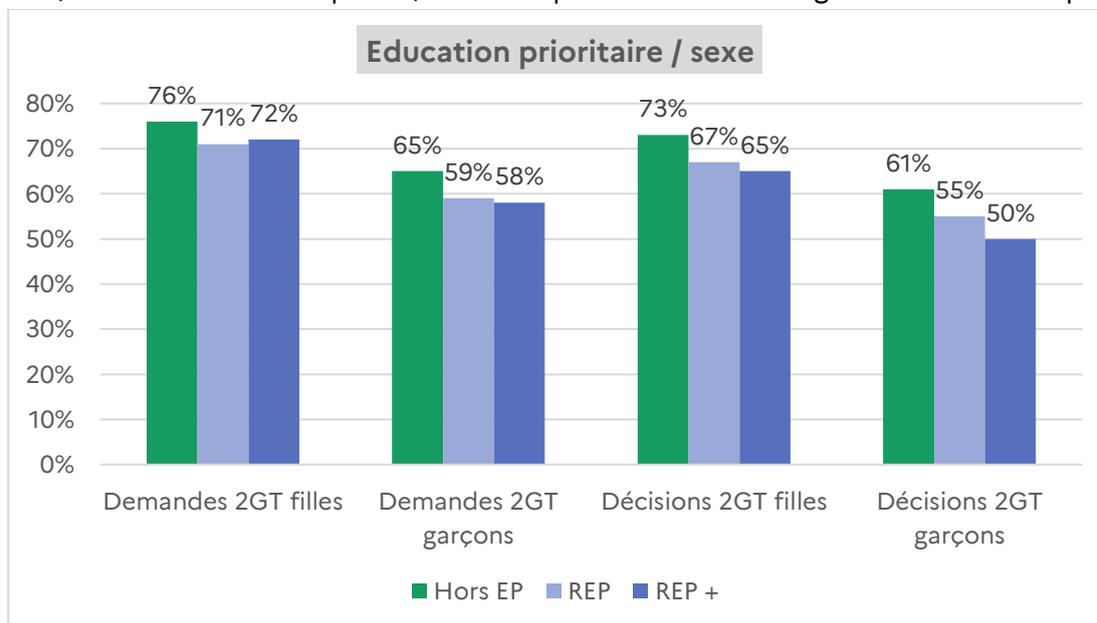


Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation permet d'apprécier le différentiel existant entre les ambitions des familles et les décisions des établissements. Concernant le passage en seconde

générale et technologique, cet écart demandes/décisions est plus important dans les établissements classés en éducation prioritaire : il est de 3 points pour les établissements hors REP, de 5 points en établissements REP et de 7 points en établissements REP +.

Si globalement, les filles demandent davantage la seconde générale et technologique que les garçons (voir [L'orientation des filles et des garçons](#)), ce constat est d'autant plus marqué dans les établissements classés REP +, avec un écart de 14 points, contre 11 points dans les collèges hors éducation prioritaire.



Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

Bilan des commissions d'appel

A l'issue du dialogue entre les familles et les établissements, 779 désaccords ont été comptabilisés en fin de troisième (hors 3ème SEGPA). A l'issue de l'entretien avec le chef d'établissement, 157 demandes de maintien ont été formulées, 238 familles ont fait appel de la décision d'orientation et 121 appels ont été satisfaits, soit 50,8%.

Ces données ne prennent pas en compte les demandes de maintien après les opérations d'affectation.

Source : DSDEN

L'orientation en fin de seconde générale et technologique

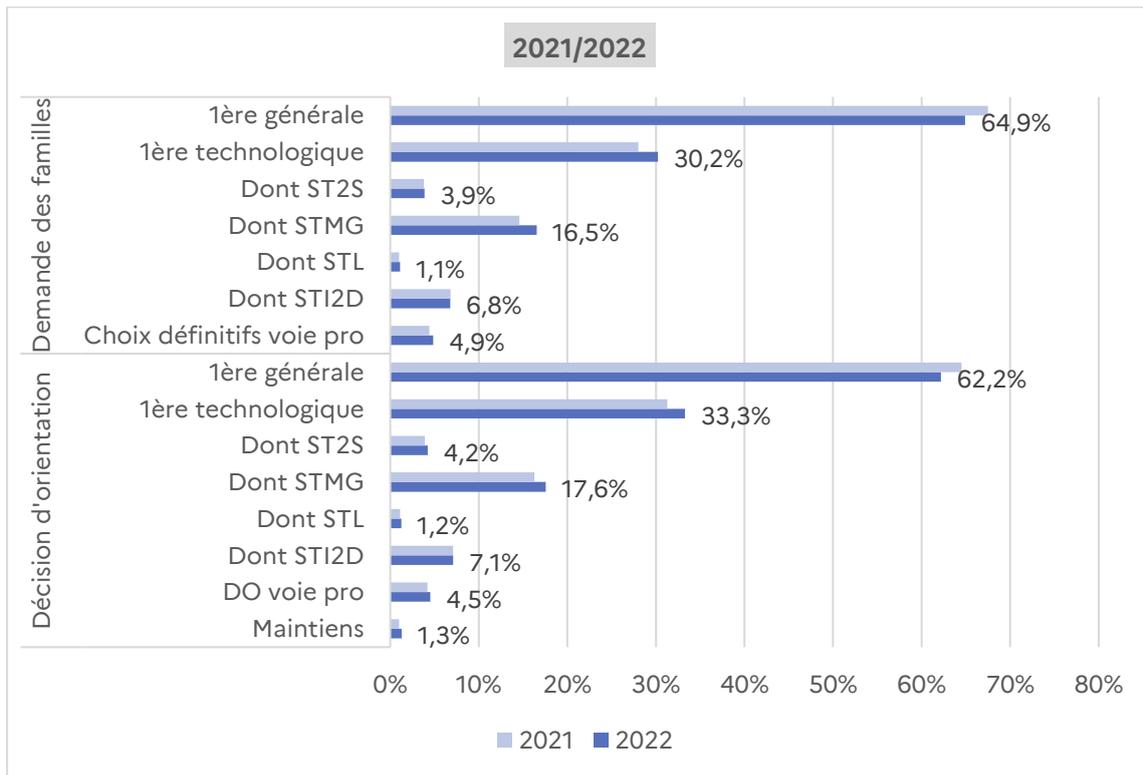
Les données présentées ci-dessous sont issues du module SIECLE orientation (requête nationale).

Dans les établissements publics de l'Education Nationale, 90% des élèves disposaient d'une demande d'orientation saisie sur le module orientation et 61% des élèves disposaient d'une décision d'orientation saisie sur le module orientation (*taux calculé le 20 juin 2022, les données sont susceptibles d'évolution après cette date*).

L'orientation en fin de seconde générale et technologique – évolution

Les demandes des familles concernant le passage en première générale s'élèvent à 64,9%, soit 2,6 points de moins qu'en 2021. Les décisions d'orientation s'élèvent à 62,2%, soit 2,3 points de moins qu'en 2021. Cette diminution est au profit de la voie technologique. Au sein même de cette dernière, les demandes et les décisions vers les différentes séries sont globalement stables comparativement à l'année dernière. Les demandes comme les décisions d'orientation en première générale sont inférieures dans l'académie comparativement aux résultats nationaux. L'écart entre les demandes et les décisions est cependant

similaire.

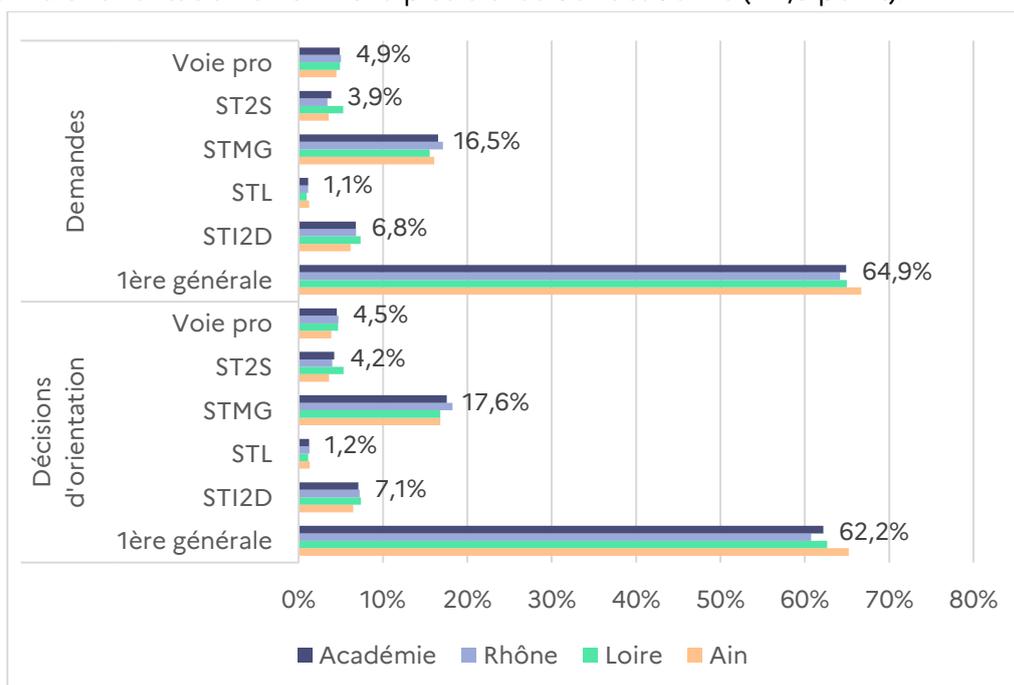


Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

A l'échelle de la France, le taux de décisions d'orientation en première générale est de 66 %, ce qui est supérieur à celui de l'académie (+ 3,8 points). L'académie se démarque donc par une orientation supérieure en voie technologique, notamment en STI2D (+ 1,6 points) et en STMG (+ 1,3 points).

L'orientation en fin de seconde générale et technologique – par département

L'Ain se distingue par une orientation en première générale supérieure aux deux autres départements. Le Rhône connaît l'orientation en STMG la plus élevée de l'académie (+ 1,5 point).

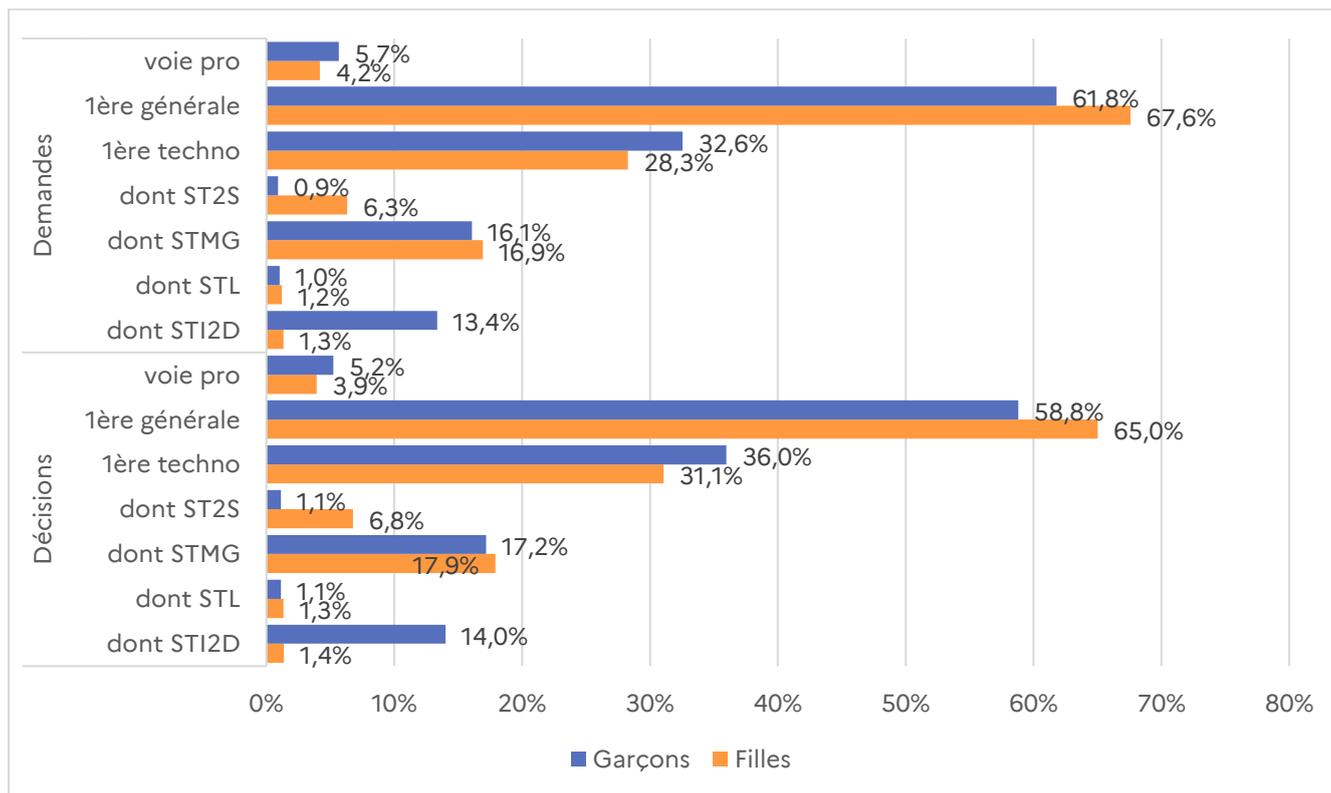


Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

L'orientation des filles et des garçons

Les filles bénéficient d'une orientation en première générale supérieure à celle des garçons (+ 6 points), orientation qu'elles avaient d'ailleurs davantage demandé que les garçons.

Dans les séries technologiques, on note toujours une prédominance de garçons dans la série STI2D et une prédominance des filles dans la série ST2S. On note d'ailleurs, pour ces deux séries, que la répartition genrée des décisions d'orientation égale celle des demandes, voire les renforce : 6,3% des filles demandent une orientation en ST2S et 6,8% obtiennent une décision d'orientation ; 13,4% des garçons demandent STI2D et 14% obtiennent une décision d'orientation. On relève toutefois une légère tendance, à étudier à l'avenir : 0,90% des garçons demandent à suivre la série ST2S, et ils sont 1,14% à avoir une décision favorable.



Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

Bilan des commissions d'appel

Au palier seconde, 627 désaccords ont été comptabilisés. A l'issue de l'entretien avec le chef d'établissement, 171 demandes de maintien ont été formulées, 66 familles ont fait appel de la décision d'orientation et 37 appels ont été satisfaits, soit 56%.

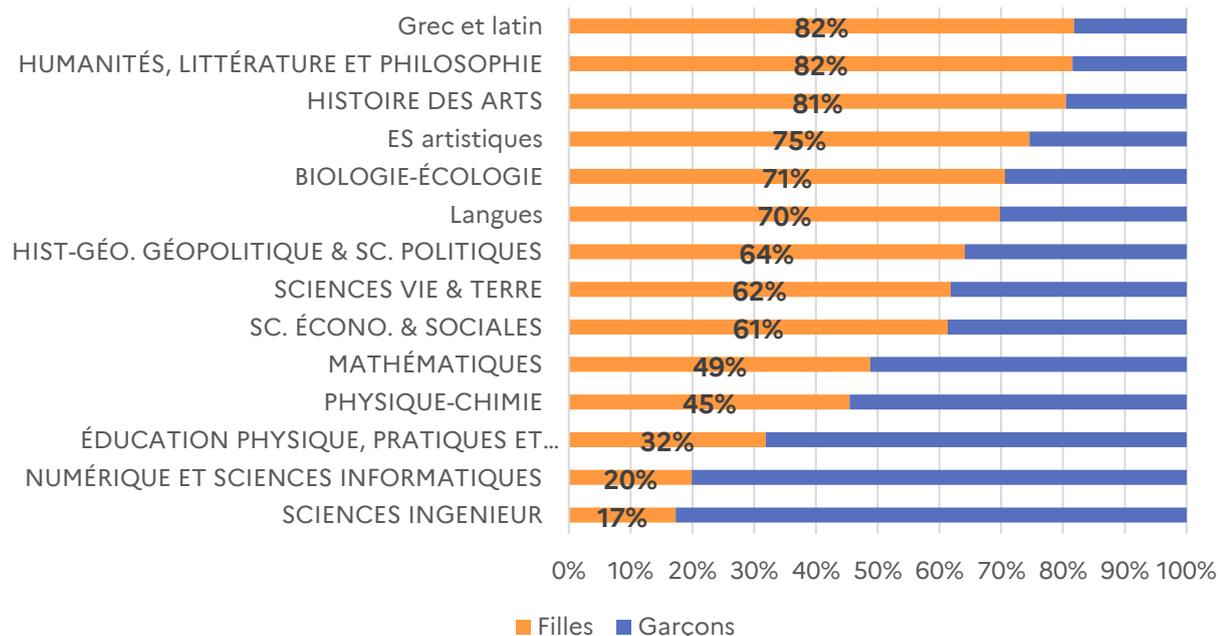
Ces données ne prennent pas en compte les demandes de maintien après les opérations d'affectation.

Source : DSDEN

Les demandes d'enseignements de spécialité en fin de seconde générale et technologique

Si la parité est atteinte concernant les demandes pour l'enseignement de spécialité « mathématiques », on note un impact genré prononcé pour d'autres enseignements. Ainsi, les filles représentent 17% des demandeurs de « sciences de l'ingénieur », mais 82% des demandeurs de « humanités, littérature et philosophie ». Elles sont également majoritaires dans les enseignements de langue ou artistiques.

Répartition genrée des demandes d'ES



Etablissements publics de l'Education nationale, source : BO PIAD

Langues = LLCE anglais et anglais monde contemporain, allemand, espagnol, italien

ES artistiques = enseignements de spécialité arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, musique, théâtre

L'affectation à l'issue du collège

Les données présentées ci-dessous sont issues d'Affelnet lycée.

Entrée en seconde générale et technologique (vue d'ensemble)

Le nombre de candidats ayant formulé leur vœu 1 en seconde générale et technologique est en baisse par rapport à 2021 (- 916). 21 540 élèves ont été admis en seconde générale et technologique dans un établissement public de l'académie, 2 876 dans un établissement privé de l'académie.

	Capacités d'accueil	Candidats Vœu 1	Candidats vœu 1 - Rappel 2021	Affectés Vœu 1	Affectés tous vœux
Ain					
Privé	384	346	366	333	350
Public	4861	4608	4854	4310	4802
Total Ain	5245	4954	5220	4643	5152
Loire					
Privé	576	458	506	444	470
Public	5021	4872	4930	4404	4898
Total Loire	5597	5330	5436	4848	5368
Rhône					
Privé	2292	2080	2355	1981	2056
Public	11975	11642	11911	10014	11840
Total Rhône	14267	13722	14266	11995	13896
Total général	25109	24006	24922	21486	24416

Source : Affelnet lycée. Candidats de toutes origines scolaires et géographiques vers les établissements

publics et privés de l'académie.

Focus sur les enseignements contingentés

Création, culture design et arts du cirque

	Dpt	Etablissement	Capacité d'accueil	Candidats Voeu1	Affectés Vœu 1	Candidats tous vœux	Affectés tous vœux
Création culture design	Ain	ARBEZ CARME	35	62	30	121	35
	Loire	JEAN MONNET	35	66	30	136	35
	Rhône	JEAN-PAUL SARTRE	35	83	31	224	35
		LA MARTINIÈRE DIDEROT	70	210	68	400	70
Total création culture design			175	421	159	881	175
Arts du cirque	Rhône	ROBERT DOISNEAU	10	11	7	27	10

Entrée en S2TMD, STHR

	Dpt	Etablissement	Capacités d'accueil	Candidats vœu 1	Affectés vœu 1	Candidats tous vœux	Affectés tous vœux
2S2TMD OPT : THEATRE MUSIQUE DANSE	Rhône	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	35	24	17	46	19
Total 2S2TMD OPT : THEATRE MUSIQUE DANSE			35	24	17	46	19
2-STHR SC.&TEC. HOTELLER.RESTAURAT.	Loire	RENOUVEAU	17	13	13	19	14
	Rhône	FRANCOIS RABELAIS	48	74	37	116	44
	Rhône	JEHANNE DE FRANCE	8	8	5	21	6
Total 2-STHR SC.&TEC. HOTELLER.RESTAURAT.			73	95	55	156	64

L'affectation en section internationale, ABIBAC, BACHIBAC, ESABAC

	Dpt	Etablissement	Capacités d'accueil	Candidats vœu 1	Affectés vœu 1	Candidats tous vœux	Affectés tous vœux
2DEGT - ABIBAC	Ain	EDGAR QUINET	16	15	15	17	16
	Loire	HONORE D'URFE	20	19	17	28	17
	Rhône	CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE	16	16	13	24	15
		JEAN PERRIN	18	25	18	29	18
Total 2DEGT - ABIBAC			70	75	63	98	66
2DEGT - BACHIBAC	Ain	DE LA PLAINE DE L'AIN	9	9	9	15	9
		EDGAR QUINET	8	11	8	15	8
	Loire	CLAUDE FAURIEL	25	31	23	38	24
		JEAN PUY	21	23	17	31	18
	Rhône	AIGUERANDE	27	23	23	27	23
		CLAUDE BERNARD	25	25	25	26	25
		JEAN PERRIN	20	21	18	24	18
Total 2DEGT - BACHIBAC			135	143	123	176	125
2DEGT - ESABAC	Ain	DU BUGÉY	18	22	18	25	18
		DU VAL DE SAONE	23	30	23	38	23
		LALANDE	10	12	10	18	10
	Loire	HONORE D'URFE	11	11	11	11	11
	Rhône	JEAN PERRIN	15	14	13	17	13
		RENE CASSIN	23	25	21	27	21
Total 2DEGT - ESABAC			100	114	96	136	96
2DEGT - SECTION INTERNATIONALE	Ain	INTERNATIONAL	116	137	116	144	116
	Rhône	CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE	188	193	166	251	167
		JEAN PERRIN	23	30	22	59	23
Total 2DEGT - SECTION INTERNATIONALE			327	360	304	454	306

Entrée en voie professionnelle : seconde professionnelle et première année de CAP (vue d'ensemble)

Au total, 11 713 places sont offertes dans la voie professionnelle, dans les établissements publics et privés. 14 180 candidats ont formulé un vœu 1 dans la voie professionnelle, soit 651 de plus qu'en 2021. 11 045 candidats ont été admis au total, dont 9 751 qui avaient demandé la voie professionnelle en premier vœu, soit un taux d'admission de 68,8%.

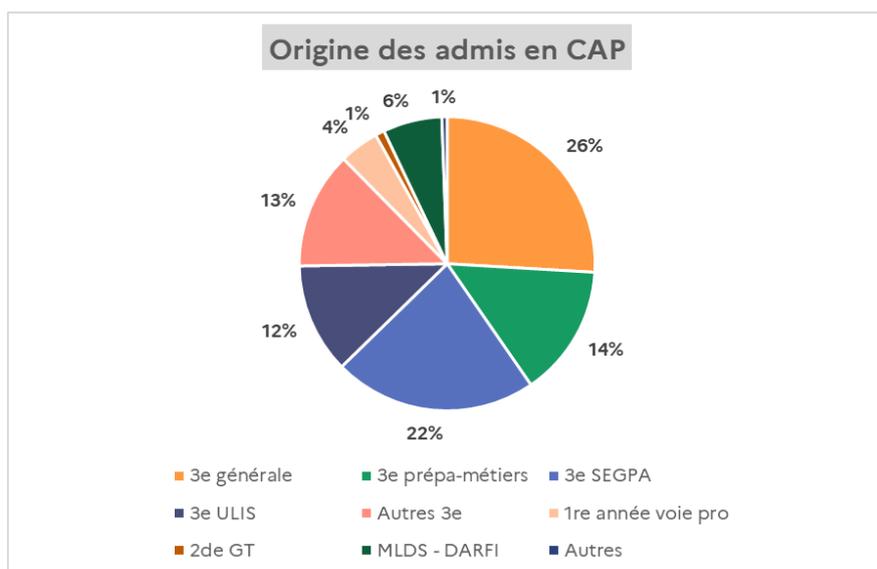
Les établissements publics disposent d'une capacité d'accueil de 9 210 places, soit 381 de plus qu'en 2021. 11 772 candidats ont formulé un vœu 1 dans la voie professionnelle ; 5 773 ont été admis sur leur vœu 1, soit un taux de satisfaction de 49%. Au total, 8 911 candidats ont été admis dans la voie professionnelle quel que soit le rang du vœu.

	Capacités d'accueil	Candidats vœu 1	Affectés vœu 1	Taux de satisfaction	Candidats tous vœux	Affectés tous vœux
Ain						
1CAP2	438	615	244	39,7%	2223	431
2DPROA	121	176	103	58,5%	314	121
2NDPRO	1142	1484	779	52,5%	4233	1102
Total Ain	1701	2275	1126	49,5%	6770	1654
Loire						
1CAP2	584	776	330	42,5%	3102	572
1CAP2A	84	85	45	52,9%	321	84
2DPROA	269	214	175	81,8%	481	250
2NDPRO	1522	1790	1053	58,8%	5454	1485
Total Loire	2459	2865	1603	56,0%	9358	2391
Rhône						
1CAP2	1369	2070	746	36,0%	12956	1341
1CAP2A	17	27	13	48,1%	116	17
2DPROA	115	91	73	80,2%	213	99
2NDPRO	3549	4444	2212	49,8%	21592	3409
Total Rhône	5050	6632	3044	45,9%	34877	4866
Total	9210	11772	5773	49,0%	51005	8911

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Entrée en CAP (établissements publics)

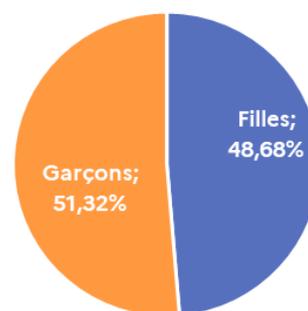
Formation de niveau 3 (anciennement V), le CAP offre un premier niveau de qualification pour celles et ceux qui souhaitent entrer dans la vie active. Dans l'académie, le CAP accueille une majorité d'élèves à besoins éducatifs particuliers puisque 74% des élèves admis en CAP sont originaires d'une autre classe que la troisième générale (élèves de SEGPA, d'ULIS etc.).



Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Part de filles / garçons en classe de troisième

Une majorité des admis en CAP sont des garçons (68%) alors que la répartition filles/garçons inscrits en troisième était équivalente.



Source : constat de rentrée 2021, SIASEPP de Lyon

3 573 candidats ont demandé un CAP dans un établissement public en vœu 1 ; 1 378 ont été admis sur leur vœu 1. Au total, 2 445 candidats ont été admis en voie professionnelle, soit un taux de satisfaction de 38,6 %.

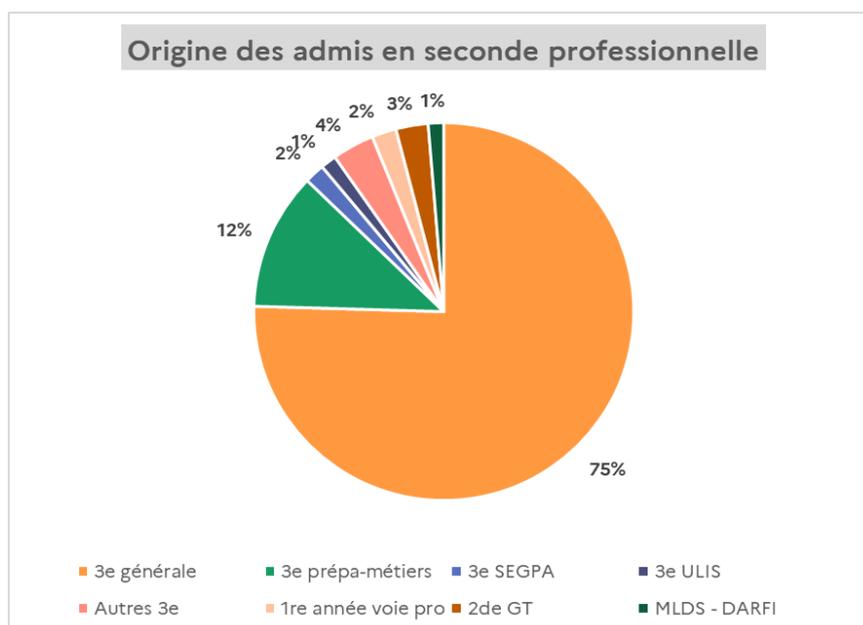
	Capacités d'accueil	Candidats vœu 1	Affectés vœu 1	Taux de satisfaction	Affectés tous vœux	Affectés tous vœux
Ain						
Production	255	319	137	42,9%	1127	251
Services	183	296	107	36,1%	1096	180
Total Ain	438	615	244	39,7%	2223	431
Loire						
Production	455	523	251	48,0%	2203	445
Services	213	338	124	36,7%	1220	211
Total Loire	668	861	375	43,6%	3423	656
Rhône						
Production	938	1318	500	37,9%	8688	912
Services	448	779	259	33,2%	4384	446
Total Rhône	1386	2097	759	36,2%	13072	1358
Total général	2492	3573	1378	38,6%	18718	2445

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Entrée en seconde professionnelle (établissements publics)

Dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle, 14 familles de métiers ont été progressivement créées depuis la rentrée 2019. La classe de seconde regroupe alors plusieurs spécialités de bac professionnel, permettant aux élèves de construire progressivement leur choix et de déterminer en fin d'année la spécialité de bac qu'ils souhaitent poursuivre.

La grande majorité des candidats admis en seconde professionnelle était scolarisée en classe de troisième générale ; 12% suivaient une classe de prépa-métiers.



La répartition genrée des admis est marquée, avec 61% de garçons, ce qui reste moins élevé qu'en CAP. Pour rappel, la répartition filles/garçons inscrits en troisième était équivalente.

Cette année, le nombre de candidats vœu 1 augmente (+ 400). 8 199 candidats ont formulé un vœu 1 en seconde professionnelle et 4 395 ont été admis sur leur vœu 1 soit un taux de satisfaction de 53,6 %. Au total, 6 466 candidats ont été admis en seconde professionnelle, quel que soit le rang de leur vœu.

	Capacités d'accueil	Candidats vœu 1	Affectés vœu 1	Taux de satisfaction	Candidats tous vœux	Affectés tous vœux
Ain						
Production	647	800	468	58,5%	2039	642
Services	616	860	414	48,1%	2508	581
Total Ain	1263	1660	882	53,1%	4547	1223
Loire						
Production	991	987	655	66,4%	2763	947
Services	800	1017	573	56,3%	3172	788
Total Loire	1791	2004	1228	61,3%	5935	1735
Rhône						
Production	1942	1987	1144	57,6%	9101	1803
Services	1722	2548	1141	44,8%	12704	1705
Total Rhône	3664	4535	2285	50,4%	21805	3508
Total général	6718	8199	4395	53,6%	32287	6466

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Les vœux d'apprentissage dans Affelnet lycée

Les CFA ont la possibilité de saisir dans Affelnet lycée la situation des candidats au mois de juin : admis contrat signé, en attente de contrat etc. 52 CFA sur 74 intégrés à Affelnet lycée ont procédé au renseignement des situations.

6 156 vœux d'apprentissage ont été traités dans Affelnet lycée. 641 candidats ont signé un contrat

d'apprentissage : 104 en seconde professionnelle, 537 en CAP.

Département du vœu	Ain	Loire	Rhône	Total
1CAP2	95	113	281	489
1CAP2A	5	19	24	48
2DPROA	16		12	28
2NDPRO	26	7	43	76
Total	142	139	360	641

Source : module « travail en commission », Affelnet lycée

Mixité de genre : l'affectation des filles et des garçons

En seconde générale et technologique, la part des filles parmi les admis s'élève à 54%. Elles sont majoritaires dans certaines sections binationales ou encore en S2TMD.

	Admis tous vœux filles	Admis tous vœux garçons	Admis tous vœux - total	Part de filles parmi les admis tout vœu
2-GT	11150	9734	20884	53%
2R-ABIBAC	44	22	66	67%
2R-BACHIBAC	105	20	125	84%
2R-ESABAC	70	26	96	73%
2-INTERNATIONAL	179	127	306	58%
2S2TMD	15	4	19	79%
2-STHR	23	21	44	52%
Total	11586	9954	21540	54%

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Dans la voie professionnelle, les garçons représentent 85,7% des candidats vœu 1 dans le secteur de la production et 84,5% des admis.

A l'inverse, les filles représentent la majorité des candidats vœu 1 dans le secteur des services (61,6%) et des admis dans ce domaine (61,7%).

	Candidats vœu 1 filles	Candidats vœu 1 garçons	Candidats vœu 1 total	Part de filles	Affectés tous rang du vœux filles	Affectés tous rang du vœux garçon	Total affectés tous vœux	Part de filles
Production								
CAP	310	1754	2064	15,0%	266	1257	1523	17,5%
2NDPRO	458	2861	3319	13,8%	426	2528	2954	14,4%
Total Production	768	4615	5383	14,3%	692	3785	4477	15,5%
Services								
CAP	878	519	1397	62,8%	483	338	821	58,8%
2NDPRO	2694	1705	4399	61,2%	1902	1140	3042	62,5%
Total Services	3572	2224	5796	61,6%	2385	1478	3863	61,7%
Agricole								

CAPA	28	84	112	25,0%	25	76	101	24,8%
2DPROA	220	261	481	45,7%	194	276	470	41,3%
Total Agricole	248	345	593	41,8%	219	352	571	38,4%
Total général	4588	7184	11772	39,0%	3296	5615	8911	37,0%

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Dans la voie technologique, dans la continuité des choix d'orientation, les filles sont majoritaires en ST2S, les garçons représentent la majorité des admis en STI2D.

	Admis tous vœux filles	Admis tous vœux garçons	Admis tous vœux - total	Part de filles parmi les admis tout vœu
ST2S	750	111	861	87%
STAV	99	73	172	58%
STD2A	139	30	169	82%
STI2D	188	1523	1711	11%
STL Biochimie Biologie Biotechnologie (3B)	104	58	162	64%
STL Sciences Physiques et Chimiques en Laboratoire (SPCL)	80	70	150	53%
STMG	1933	1521	3454	56%
Total	3293	3386	6679	49%

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles, hors apprentissage

Mixité sociale : part d'élèves boursiers parmi les admis

Près d'un tiers des élèves admis dans la voie professionnelle ont bénéficié d'un bonus boursier. C'est 11 points de plus que la part de boursiers admis en voie générale et technologique.

Les données ne sont pas disponibles concernant l'entrée en 1^{ère} technologique, l'affectation n'étant pas concernée par un bonus boursier.

Voie de formation	Part de boursiers parmi les admis
CAP	28%
2 ^{nde} pro	28%
2 ^{nde} GT	17%
Ensemble	21%

Source : Affelnet lycée. Candidats ayant l'indicateur boursier.

L'affectation en première technologique

La série STD2A a été intégrée à Affelnet lycée en 2022. Le recrutement a été effectué en travail en commission, c'est-à-dire via le recrutement des établissements d'accueil et non pas par calcul de barème.

Le nombre de candidats ayant demandé la voie technologique en vœu 1 est en hausse (+ 409).

La série STMG connaît un taux de pression supérieur à 1. Pour rappel, c'est la série technologique la plus

demandée par les familles et qui connaît le plus haut taux d'orientation : 17,6% des élèves de seconde ont obtenu une décision d'orientation pour ce bac (voir [L'orientation en fin de seconde générale et technologique – par département](#)).

	Capacités d'accueil Affelnet lycée	Candidats vœu 1	Candidats vœu 1 - 2021	Taux de pression	Candidats tous vœux	Taux d'attractivité	Affectés vœu 1	Taux de satisfaction	Affectés tous vœux
1-ST2S	876	939	892	1,07	1855	2,12	750	79,9%	861
1-STAV	186	200	157	1,08	245	1,32	162	81,0%	172
1STD2A	170	382		2,25	632	3,72	151	39,5%	169
1STI2D	1881	1686	1657	0,90	3074	1,63	1511	89,6%	1711
1STL SPCL	202	128	129	0,63	292	1,45	127	99,2%	150
1-STL 3B	184	173	163	0,94	323	1,76	145	83,8%	162
1-STMG	3522	3946	3665	1,12	8997	2,55	3056	77,4%	3454
Total général	7021	7454	6663	1,06	15418	2,20	5902	79,2%	6679

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles

Par département

dpt	Vœu	Capacités d'accueil	Candidats vœu 1	Taux de pression	Candidats tous vœux	Taux d'attractivité	Affectés vœu 1	Affectés tous vœux	Taux de satisfaction
Ain	1-ST2S	142	168	1,18	265	1,87	139	142	82,7%
	1-STAV	88	95	1,08	113	1,28	84	88	88,4%
	1STD2A	35	66	1,89	101	2,89	32	35	48,5%
	1STI2D	406	332	0,82	440	1,08	325	346	97,9%
	1-STL 3B	69	57	0,83	74	1,07	57	60	100,0%
	1STL SPCL	35	16	0,46	29	0,83	16	16	100,0%
	1-STMG	739	827	1,12	1257	1,70	708	739	85,6%
Total Ain		1514	1561	1,03	2279	1,51	1361	1426	87,2%
Loire	1-ST2S	277	286	1,03	426	1,54	230	262	80,4%
	1-STAV	46	57	1,24	69	1,50	40	41	70,2%
	1STD2A	35	51	1,46	93	2,66	28	35	54,9%
	1STI2D	420	391	0,93	563	1,34	362	387	92,6%
	1-STL 3B	35	33	0,94	46	1,31	33	35	100,0%
	1STL SPCL	45	29	0,64	46	1,02	29	29	100,0%
	1-STMG	783	844	1,08	1567	2,00	668	749	79,1%
Total Loire		1641	1691	1,03	2810	1,71	1390	1538	82,2%
Rhône	1-ST2S	457	485	1,06	1164	2,55	381	457	78,6%
	1-STAV	52	48	0,92	63	1,21	38	43	79,2%
	1STD2A	100	265	2,65	438	4,38	91	99	34,3%
	1STI2D	1055	963	0,91	2071	1,96	824	978	85,6%

Rhône (suite)	1-STL 3B	80	83	1,04	203	2,54	55	67	66,3%
	1STL SPCL	122	83	0,68	217	1,78	82	105	98,8%
	1-STMG	2000	2275	1,14	6173	3,09	1680	1966	73,8%
Total Rhône		3866	4202	1,09	10329	2,67	3151	3715	75,0%
Total général		7021	7454	1,06	15418	2,20	5902	6679	79,2%

Source : Affelnet lycée. Tous candidats vers les établissements publics, y compris agricoles